

Commission administrative paritaire n° 8

Cette CAP regroupe les dessinateurs-projeteurs, les personnels de la correction de l'Imprimerie nationale, les secrétaires administratifs des administrations de l'État, les techniciens de laboratoire des écoles nationales supérieures des mines et les techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie.



Du 1^{er} au 8 décembre, vous allez élire celles et ceux qui siègeront dans les instances de dialogue social.

En votant, vous marquez votre attachement à l'action syndicale en administration centrale, au Ministère et dans la Fonction publique. En renforçant la légitimité des syndicats, vous renforcez votre protection.

Nos élu.es vous représenteront, porteront votre voix, protégeront vos droits et défendront vos situations individuelles et collectives.

Nos candidates

- Fabienne HERVÉ,
SACN (SG)
- Patrice VALADE,
TSEI (DREETS Lyon)
- Véronique DUBARRY,
SACS (SG)
- Benjamin BELKEBLA,
TSEI (DRIEAT Paris)
- Barbara RINGENBACH- VIEJO,
SACS (SG/SIEP)
- Pascal THIERRY,
SACE (SG/SIEP)
- Nathalie RUMEAU,
TSEI (DREAL Toulouse)
- Claire DUBROMEL,
TSEI (DREAL Bourg-en-Bresse)

Ensemble pour les quatre années à venir !

- Défendons votre investissement et le sens de vos missions.
- Défendons avec ténacité vos situations personnelles, dans un cadre collectif, sur la base de nos pratiques et de nos valeurs.

Nos revendications

- La revalorisation des carrières.
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire.
- De vrais plans de qualification, reconnaissant l'expérience professionnelle, avec une augmentation du nombre de promotions.
- La transparence dans les promotions au choix et des examens professionnels plus axés sur la réalité du travail exercé.
- Le recrutement d'effectifs supplémentaires pérennes pour continuer à exercer les missions dans des conditions de travail dignes et respectueuses de chacun.e.

Nos élu.es s'engagent à :

- Défendre efficacement tous les aspects de votre vie professionnelle.
- Relayer vos interrogations et vos difficultés.
- Diffuser les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce qu'il se passe dans votre CAP.
- Défendre les statuts et le respect des règles de gestion.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

**Faisons entendre un discours fort et déterminé pour
une prise en compte réelle de nos conditions de travail !**